



Les territoires ont la parole ! **Mayotte** Compte-rendu de la réunion du 1^{er} octobre 2021

1 Participants et support de présentation

La liste des participants ainsi que le support de présentation présenté pendant la réunion sont disponibles sur le site www.dastri.fr : rubrique *Les Territoires ont la Parole*.

2 Questions / réponses

NB : Les participants qui n'auraient pas pu intervenir lors de la présentation sont invités à transmettre par mail à DASTRI leurs questions et remarques. Celles-ci pourront être réintégrées au compte-rendu de la réunion et au plan d'actions si nécessaire.

Rappel des coordonnées de contact : dastri@dastri.fr / operations@dastri.fr

2.1 Gisement et Résultat de collecte

- **Comment expliquer les résultats sur Mayotte (189%) par rapport aux autres territoires d'Outre-Mer ou à la moyenne nationale ?**

Le taux de collecte est le résultat du ratio entre le poids collecté et le gisement estimé à collecter sur le territoire. A Mayotte, ce gisement a été estimé en 2019 en fonction de la liste des produits mis sur le marché et de leur distribution en officine par le seul grossiste répartiteur de l'époque, COPHARMAY. Ce travail sera réactualisé en 2021 par l'ARS en partenariat avec les deux grossistes répartiteurs du territoire.

Ces résultats traduisent une sur-utilisation de la filière DASTRI.

Plusieurs questions viennent à se poser :

- Les professionnels de santé utilisent-ils la filière DASTRI ? Pour cette problématique, l'ARS va réaliser une enquête auprès des professionnels de santé afin de s'assurer qu'ils possèdent bien un contrat pour le traitement des déchets perforants qu'ils produisent ;
 - DASTRI est-il responsable des déchets perforants distribués à l'hôpital et rapportés en officine ?
 - DASTRI est-il responsable des déchets produits par les « irréguliers » ?
- Ces deux derniers sujets vont être investigués

En parallèle, une seconde étude pour déterminer précisément le nombre de patients en-auto traitement va être lancée avec la CSSM. Des études similaires sont réalisées depuis plusieurs années sur des territoires d'Outre-Mer avec les CGSS locales (Guyane, Martinique, Guadeloupe).

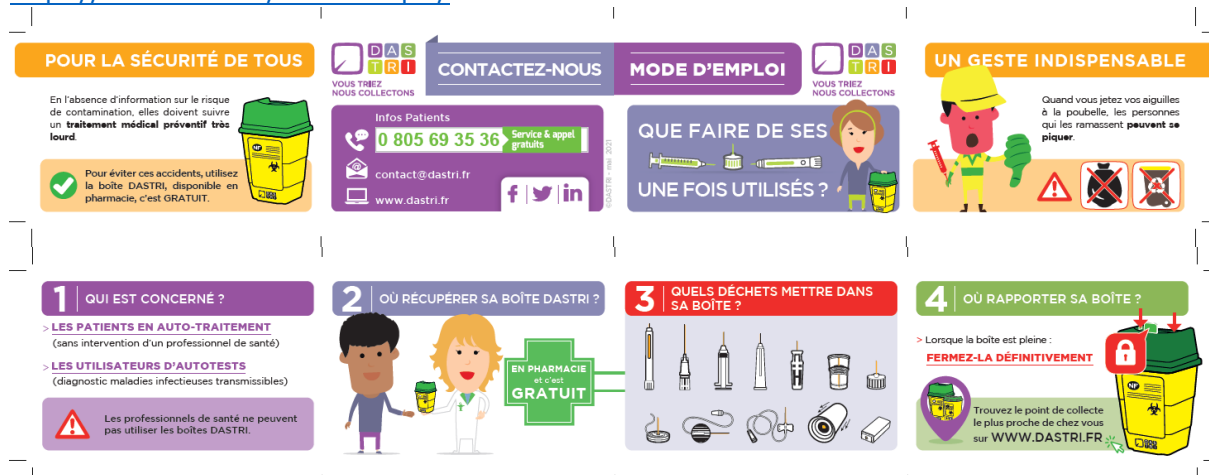
Ce nombre de patients permettra également de déterminer un gisement théorique à collecter et les éventuelles différences avec le gisement déterminé par les données des grossistes répartiteurs aideront à comprendre l'utilisation dérivée de la filière sur le territoire.

2.2 Communication auprès des patients

- **Quels sont les moyens mis en place par DASTRI pour communiquer et sensibiliser les patients ?**

DASTRI diffuse auprès des pharmacies et des associations de patients des supports de communication à destination des patients. Il s'agit notamment de cartes « mémo » rappelant les consignes de tri et les lieux de collecte.

Les supports sont disponibles en version dématérialisés sur le site de DASTRI : <https://www.dastri.fr/mediatheque/>



Visuel de la carte « mémo » en 4 volets recto-verso

DASTRI a également été présent dans les médias locaux cette année (campagne radio, plateau Mayotte 1^{ère}).

Pour l'année 2022, trois pistes sont privilégiées :

- Sensibiliser les enfants :
 - Réaliser des interventions dans les écoles primaires, collèges et lycées ;
 - Créer un module DASTRI qui pourra être réutilisé par les enseignants ;
 - Participer à l'évènement « La Fête de la Science » ;
 - Former les infirmier-.ères pour diffuser les bonnes pratiques aux enfants.
- Sensibiliser les professionnels de Santé :
 - Communiquer sur les bonnes pratiques de la filière auprès des médecins (indiquer la boîte à aiguilles sur l'ordonnance) et les infirmiers (qui sont au contact des patients au quotidien) ;
 - Evoquer la filière patients lors des interventions de l'ARS sur la problématique des DASRI (PMI, Sage-femme, Maison de la santé...) ;
 - Être présent dans les programmes d'éducation thérapeutique.
- S'appuyer sur des relais locaux :
 - Les Cadis : diffuser une affiche dans les maisons cadiales, proposer une sensibilisation orale qui pourra être diffusée en fin de prière ;
 - Des artistes locaux tels que la chanteuse Zily.

- **Plan de Communication Outre-Mer**

Comme prévu dans la loi AGECE, DASTRI devra fournir lors de sa prochaine demande d'agrément (l'agrément actuel se termine le 31/12/2022) un plan de communication spécifique aux territoires ultramarins.

2.3 DASRI Electronique

- **Mise en opérationnelle en 2022**

Le décret n°2021-1176 du 10 septembre 2021 fixe un cadre pour permettre la collecte et le traitement des déchets issus des équipements électriques ou électroniques associés aux dispositifs médicaux perforants utilisés par les patients en autotraitement. Un arrêté définissant les modalités de collecte et de traitement des déchets issus des équipements électriques ou électroniques associés aux dispositifs médicaux perforants utilisés par les patients en auto traitement sera bientôt publié. DASTRI proposera notamment des contenants d'une couleur différente (violette) pour les patients et les pharmacies.

Dans l'attente, des campagnes de collecte mandatées par INSULET, qui distribue les pompes Ominpod, sont mises en place.

- **Le cas du capteur FreeStyleLibre**

Le laboratoire Abbott a été agréé pour un système individuel de récupération des capteurs. Les patients doivent demander une enveloppe au laboratoire et renvoyer les capteurs. L'URPS Pharmacie et Infirmiers indiquent que cette consigne n'a semble-t-il pas été diffusée en Outre-Mer.

Pour rappel, l'applicateur rentre quant à lui dans le périmètre de la filière et est à déposer dans les boîtes à aiguilles disponibles en pharmacie.

2.4 Autres DASRI générés en officine

- **Fin des conventions avec le Ministère de la Santé**

Les conventions relatives au financement par l'Etat de la prise en charge des DASRI issus de la vaccination antigrippale (octobre 2020-octobre 2021) et de la prise en charge des DASRI issus de la vaccination COVID et des tests antigéniques (2021) vont prendre fin. Des discussions sont en cours entre les metteurs sur le marché, les pharmacies et le ministère de la santé pour déterminer les modalités de financement des prochaines campagnes.

3 PLAN D' ACTIONS

Tâches	Référent	Partenaires	Échéance
Contrôler les contrats d'élimination des déchets de chaque professionnel du territoire.	ARS	DASTRI / Star Mayotte	2021
Mise à jour du gisement en fonction des quantités distribuées en officine par les grossistes répartiteurs	DASTRI	ARS / Grossistes	2021
Etude CSSM afin de déterminer le nombre de patients en auto-traitement du territoire	DASTRI	CSSM	2021
Contacteur le rectorat afin de pouvoir mettre en place des sensibilisations dans les écoles	DASTRI / Maoré Territoire	ARS	2022
Participer à l'évènement « La Fête de la Science »	DASTRI / Maoré Territoire	ARS	2022
Former les infirmières scolaires	DASTRI / Maoré Territoire	ARS	2022
Evoquer la filière DASTRI lors des interventions de l'ARS sur la problématique des DASRI auprès de professionnels de santé	ARS	DASTRI	2022
Participer à un conseil Cadial afin d'évoquer la problématique des DASRI et le besoin de sensibiliser la population	DASTRI / Maoré Territoire		2021
Créer une affiche en français et en arabe à diffuser dans les maisons cadiales	DASTRI		2021
Se rapprocher d'artistes locaux pour sensibiliser les patients sur le geste de tri	DASTRI / Maoré Territoire		2022